

Nom du projet : **Projet ALFONCE**

Présentation succincte de la filière étudiée, de ses acteurs et de son territoire d'action

Projet de transformation collective (8 agriculteurs) de céréales Bio en farine Bio pour commercialisation sous une marque collective auprès, en majorité, des Boulangers Bio du territoire du Puy de Dôme, et en partie, de magasins Bio toujours de ce même territoire.

Le projet est en phase expérimentale pour cette première année. Le collectif s'est rapproché de 3 boulangeries et d'un Distributeur Bio, afin de les associer comme partenaire du projet, avec pour objectif de commercialiser les premières farines au début d'année 2022.

Le collectif souhaite dans un premier temps travailler avec des moulins du territoire sous prestation de service.

Besoins et motivations initiales des acteurs à l'origine du projet

- Quels besoins ont été définis ? Par qui ?
- Quelles étaient les motivations des acteurs à l'initiative de la filière ?
- Quels objectifs étaient visés ? Pourquoi ?
- Quelle échelle a été choisie et pourquoi ?
- De quel accompagnement ont bénéficié les acteurs économiques ?

Envie des producteurs de relocaliser leurs filières de commercialisation.

C'est l'opportunité de reprendre un moulin du territoire qui a fédéré ce collectif. Ce projet est finalement abandonné, mais le collectif partage aujourd'hui l'envie de transformer et commercialiser en semble leurs céréales.

Objectifs : faire collectif, relocalisation, plus-value économique, produits de qualité nutritionnelle

Echelle : Puy de Dôme (mais la question du territoire de commercialisation n'est pas encore complètement tranchée).

Animation du projet par Bio 63, qui regroupe agriculteurs, transformateurs et distributeurs Bio du territoire. Facilite les passerelles entre acteurs. Un accompagnement extérieur par Juliette Perez Incitu sur les questionnements du modèle économique. Un accompagnement extérieur par Rémy Vuillermet sur la partie expertise moulin et organisation d'une chaîne de tri en amont de la meunerie.

Présentation des acteurs de la filière et de leurs intérêts propres

Rôle	Motivations	Profits
Acteur 1 :		
Producteurs : fournir des céréales bio et locales de qualité alimentaire	Faire collectif Relocalisation des filières Plus-value économique Produits de qualité	Lien social Plus-value économique En apprentissage permanent
Acteur 2 :		
CoTech	Créer une filière bio, locale et nutritionnellement intéressante	Epanouissement apprentissage Lien social Satisfaction collective
Acteur 3 :		
Moulin	Apprécie la démarche collective	Prestation de service (entrée financière) Suivre le projet de loin (possible concurrence) Contractualisé avec les producteurs sur d'autres cultures (exemple engrain) - // système de troc
Acteur 4 :		
Boulangeries	Apprécie la démarche collective et la traçabilité des blés	Image qualitative Communication sur le local et sur le collectif
Acteur 5 :		
ESAT	Développer de nouvelles activités. Compléter des périodes où l'activité est plus creuse actuellement.	Développement de l'activité. Diversification de l'activité.
Acteur 6 :		
Distributeur Bio	Soutenir les projets collectif	Pas tant que ça, pour le partenaire actuel qui a déjà une gamme importante de farines locales, mais peut être intéressant pour les distributeurs qui n'en sont pas encore fourni.

Chronologie du projet : étapes de construction de la filière

Mois / année	Etapes
Septembre 2019 à Décembre 2020	Questionnement autour de la reprise du moulin de Graveyroux. Recherche de financements pour les études : de marché, technico-économique. Mobilisation des élus du territoire. Recherche de partenaires pour réaliser ces études. Suivi de ces études. Proposition de nouvelles hypothèses en fonction des retours de l'étude. Abandon du projet de reprise du moulin de Graveyroux.
Janvier 2021 à Mars 2021	Accompagnement sur la création de filière. Travail sur le modèle économique de la filière avec Juliette Perez. Etablir un schéma de filière actuelle. Mobiliser les partenaires Meunerie.
Avril 2021 à maintenant	Recherche d'intervenants sur identité du collectif et la déclinaison visuelle (nom de marque, logo, charte graphique). Recherche de compétences sur la partie Assemblage. Mobilisation individuelle de chaque partenaire de l'aval : Boulangeries et distributeurs et ESAT
Eté 2021	CoTech – rencontre collective agriculteurs et partenaires de l'aval
Octobre 2021	Travail identité du collectif
Novembre 2021	Travail sur l'assemblage à partir des analyses de chaque lot
Décembre 2021	Premières transformations en farine et commercialisation.



Schéma d'organisation

- ♦ membres d'Alfonce Projet, les Agriculteurs de Limagne qui foncent
- ♦ partenaires
- ♦ prestation de service

Schéma d'organisation du Projet ALFONCE – Transformation collective de céréales en farine sous une marque commune – Phase Expérimentale

Financement

- Subventions mobilisées pour les investissements nécessaires à la création de la filière • Subventions mobilisées en soutien au fonctionnement de la filière (fonds européens, Etat, région, départements...)
- Principaux postes de charges à prendre en compte

Absence de subventions mobilisées pour investissements car absence d'investissements en phase de test.

Demande reconnaissance GIEE pour financement de l'animation de la filière. Réponse attendue mi juillet.

Réponse à l'AAP Léa Nature pour le financement de l'animation de la filière. Réponse attendue septembre 2021.

Modalités de coopération

- Qui porte la filière et prend les décisions ?
- Existence d'une organisation juridique particulière ?
- Nature des relations entre acteurs économiques ? (formelles, informelles...)
- Modalités d'uniformisation des méthodes et de garantie ? (cahier des charges, marque collective...)

Décisions : les agriculteurs orientés par le CoTech. Premier CoTech prévu Aout-Septembre.

Organisation juridique : en cours de réflexion

Relations : pour l'instant non formalisées

Difficultés surmontées

Problème rencontré	Solution proposée
Reprise du moulin – 18 mois de réflexion pour abandonner le projet. Remobiliser le collectif pour un plan B.	OK pour un plan B mais être dans l'opérationnel très rapidement. Débuter par une phase expérimentale sans investissement.
Comment avancer sur les variétés à implanter pour répondre aux besoins de la filière. Un décalage entre les essais de panification janvier 2022 et les prochains semis novembre 2021.	Constitution d'un CoTech, lieu d'échanges avec les différentes partenaires de la filière. Vision à long terme. Le positionnement va évoluer sur plusieurs années.
Comment monter en compétence sur la partie allotement (chasse gardée des meuniers) qui sont seulement des prestataires de service et futurs concurrents potentiels	

Perspectives et défis à relever

Trouver la farine typée pour se démarquer des collègues et autres meuniers du territoire, tout en étant issue de céréales adaptés au contexte pédoclimatique de Limagne.

Positionnement commercial et marketing des produits.

Conseils et enseignements

Ressources bibliographiques

Programme d'animation : « Filières en Communs : des communs au service de la reterritorialisation des filières alimentaires » (2021-2022)



Action de diffusion réalisée dans le cadre du PDR Occitanie 2014-2020 - Projet : « Soutenir la reterritorialisation des filières agroécologiques : des outils et un cadre d'échange et de contribution pour démultiplier les initiatives » (FEADER 1.2. 2021)

